



SIVOS

FONTAINES-EN-SOLOGNE / TOUR-EN-SOLOGNE

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL **DU MARDI 28 JUILLET 2026**

L'an deux mil vingt-six, le mardi 28 juillet à 18 h 15, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil de Fontaines en sogne, sous la présidence de M. Patrice DUCHET, président du SIVOS.

Date d'envoi des convocations : jeudi 02 juillet 2026

Etaient présents : M. DUCHET Patrice, M. BARON Gérard, Mme Pascale GARNIER, Mme ROBIBEAU Caroline, Mme DE SPARRE Véronique, M GAUDIN Arnaud

Membre suppléant présent : Mme PANGAULT Gaëlle, Mme LECOMTE

Roselyne , Mme AUGIS Julie

Absents excusés : Mme BARBOTTIN Nathalie

Absents non excusés :

Procuration :

Secrétaire de séance :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du dernier compte-rendu
2. Marché public de la restauration scolaire
3. Modification du poste d'adjoint technique contractuel
4. Règlement intérieur des services périscolaires
5. Tarifs périscolaires
6. Questions diverses

Délibération n° 597 : Modification du poste d'adjoint technique contractuel
--

Délibération n° 598 : Tarifs périscolaires

Ouverture de séance : 18h15

1. Approbation du dernier compte-rendu

Les membres présents formant la majorité en exercice, M. Patrice DUCHET ouvre la séance. Il demande au Comité s'il approuve le procès-verbal de la réunion du 27 avril 2026. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 . Marché public de la restauration scolaire

Après avoir publié notre recherche, nous avons reçu quatre propositions de la part de :

- JMG
- API Restauration
- Convivio
- Restoria

Après étude des différentes propositions, c'est API restauration qui est retenu pour sa qualité de prestation, et sa proximité avec nos établissements, **à l'unanimité.**

3 . Modification du poste d'adjoint technique contractuel

Suite à l'élaboration du planning des agents en concordance avec l'organisation des services périscolaires pour l'année 2026-2027, il convient de recalculer le temps annualisé des agents et d'ajuster leur temps de travail hebdomadaire.

► Modification du temps de travail du poste d'Adjoint technique contractuel de Cat. C de Mme BOUCHERE Angélique à 28/35^{ème} au lieu de 27.30/35^{ème}.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide **à l'unanimité**, la modification du temps hebdomadaire pour cet agent à compter du 1^{er} septembre 2026.

4 . Règlement intérieur des services périscolaires.

Le Président du SIVOS indique que les règlements intérieurs de cantine et de garderie doivent être actualisés.

Le Président du SIVOS propose que le règlement intérieur de transport scolaire du SIVOS ne soit plus utilisé puisque celui édité annuellement pour chaque rentrée scolaire par la Région prévaut.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide à l'unanimité, les modifications apportées aux règlements intérieurs de cantine et de garderie et la mise en place de ces derniers à compter de la rentrée scolaire 2026-2027, ainsi que le retrait du règlement intérieur du SIVOS pour le transport scolaire afin de se soumettre uniquement au règlement de transport scolaire de la Région.

Une charte des bons comportements à tenir dans le transport scolaire sera donnée à chaque élève de l'école de Fontaines en Sologne à la rentrée scolaire. Les parents seront informés par mail à la rentrée, des mesures qui seront prises en cas de problème de comportement dans le bus scolaire.

7 . Tarifs périscolaires

Depuis 2020, les élus décident de la modification des tarifs des services périscolaires avec effet au 1^{er} septembre. Les élus proposent une augmentation de 1.5% sur les tarifs de cantine et de 1.5% sur la garderie à savoir :

CANTINE : repas maternelle : 3.96 € repas primaire : 4.22 € repas adulte : 5.23 €
 repas adulte/enfant extérieur : 7.12 €
GARDERIE : (quelle que soit la durée)
 Garderie matin : 1.40 € garderie du soir : 2.16 € gouter compris
 Garderie matin et soir : 3.56 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical **à l'unanimité**, décide de fixer les tarifs périscolaires ci-dessus à compter du 1^{er} septembre 2026.

8 . Questions diverses

- Projet d'organisation de l'usage des bâtiments scolaires de TOUR EN SOLOGNE.

Monsieur DUCHET, Président et Maire de Tour-en-Sologne, présente la réorganisation de l'école.

À compter de la prochaine rentrée, la classe de petite et moyenne sections, désormais encadrée par Mme BARILLER, sera installée dans le bâtiment situé à gauche.

La classe de grande section et de CP, sous la responsabilité de la directrice, Mme MORENO, sera quant à elle installée dans le bâtiment situé à droite.

Le bâtiment préfabriqué ne sera désormais plus utilisé dans le cadre des activités scolaires.

- Le petit déjeuner de rentrée se déroulera le vendredi 28 août à 08H45 à l'école de FONTAINES EN SOLOGNE.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 15.

M. DUCHET Patrice	Président	
M. BARON Gérard	Vice-Président	
Mme ROBINEAU Caroline	Membre titulaire	
Mme GARNIER Pascale	Membre titulaire	
M. GAUDIN Arnaud	Membre titulaire	
Mme DE SPARRE Véronique	Membre suppléant	
Mme BARBOTTIN Nathalie	Membre suppléant	
Mme AUGIS Julie	Membre suppléant	
Mme PANGAULT Gaelle	Membre suppléant	
Mme LECOMTE Roselyne	Membre suppléant	